



## 01 | REGLEMENTATION

Vous allez vous inscrire aux épreuves terminales du baccalauréat général ou technologique – session 2023-2024.



Pour toute communication par mail avec le Service des Examens et concours, merci d'indiquer :

**nom, prénom, n° de candidat, Terminale Générale ou Terminale STMG**

Pour le baccalauréat général, vous adresser à Marion Edouiri ([marion.edouiri@secmaroc.org](mailto:marion.edouiri@secmaroc.org))

Pour le baccalauréat technologique, vous adresser à Clémence Bordier ([clemence.bordier@secmaroc.org](mailto:clemence.bordier@secmaroc.org))

### 1 ACADEMIE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire dans la base Maroc, sous l'égide de l'académie de Bordeaux, vous devez obligatoirement résider au Maroc. Un justificatif de domicile est exigé.

### 2 VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Les consignes académiques pour la session 2024 sont en ligne sur : <http://www.sec-maroc.org>

Les demandes doivent être adressées dès à présent au **service des examens et concours (envoi par Amana Service des Examens et Concours rue Jaafar Essadik – lycée Descartes – Agdal 10 000 Rabat)**

Date limite des demandes d'aménagement d'épreuves : **le 1er décembre 2023** (toute demande parvenue après cette date sera refusée).

**ATTENTION** : les aménagements déjà accordés lors des sessions précédentes (Epreuves anticipées 2023 ou Baccalauréat 2023) sont reconduits. Pour cela, vous devrez cocher la case « demande d'aménagement d'épreuves au titre du handicap=OUI ». Inutile de faire un nouveau dossier.

### 3 VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN ECHEC ( EX : REDOUBLANTS)

Si vous choisissez de conserver une note, vous ne pourrez pas obtenir de mention (sauf notes obtenues aux épreuves de français en 2023). Si au contraire, vous choisissez de ne pas conserver une note, celle-ci sera définitivement perdue. La conservation de note est possible dans la limite des cinq sessions qui suivent la première session à laquelle le candidat s'est présenté.

#### > Epreuves anticipées de français :

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves anticipées de français 2023, même inférieures à 10.

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves anticipées de français 2022 si elles sont égales ou supérieures à 10.

#### > Epreuves terminales du premier groupe : Notes égales ou supérieures à 10

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves de philosophie, grand oral, épreuves de spécialité de terminale.

#### > Tronc Commun (langues vivantes A et B, Histoire géographie, Enseignement moral et civique, enseignement scientifique ou mathématiques et EPS)

Le redoublement de la classe de terminale entraîne la perte des notes de contrôle continu de terminale (quel que soit le statut du candidat).

Les notes de contrôle continu (ou des épreuves ponctuelles) de la classe de première sont conservées pendant un an (donc si je redouble en 2024 je peux garder les notes de tronc commun de première (obtenues en 2022)).

Si je passe l'examen après deux échecs (2022 et 2023), les notes de la classe de première ne sont pas conservées. Dans ce cas, je suis évalué uniquement sur les notes de contrôle continu de Terminale (je suis dispensé de contrôle continu de première). Exception : la spécialité non poursuivie (épreuve à passer en mai/juin pour obtenir une note).

#### > Notes supérieures ou égales à 10 obtenues avant 2021

Vous trouverez au lien suivant les tableaux d'équivalence pour connaître les notes supérieures ou égales à 10 que vous pouvez conserver : [voie générale](#), [voie technologique](#)

#### 4 VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN SUCCES

Si vous souhaitez obtenir une mention, vous devez passer toutes les épreuves (sauf épreuves de français pour les bacheliers 2023) et choisir la situation à l'inscription « Déjà bachelier (pas de demande de dispenses) ».

Si vous ne visez pas l'obtention d'une mention, vous devrez choisir la situation à l'inscription « Déjà bachelier (demande de dispenses) », pour l'obtention du baccalauréat, seules seront prises en compte les notes obtenues aux épreuves passées.

Précisions réglementaires :

- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat général obtenu après la session 2021 et que vous vous inscrivez à nouveau, vous devrez repasser 2 EDS (dont au moins un sera nouveau, c'est-à-dire non suivi en première).
- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat technologique obtenu après la session 2021 et que vous souhaitez présenter la même série, vous devrez choisir un enseignement spécifique différent et vous passerez les 2 EDS. En cas d'inscription en voie générale, vous passerez les 2 EDS et la philosophie
- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat obtenu avant la session 2021, les mêmes règles s'appliquent mais vous devrez également passer le Grand Oral.
- Pour plus d'information : [Arrêté du 14 mai 2020 relatif aux dispenses d'épreuves des candidats au baccalauréat](#)

#### 5 VOUS AVEZ EFFECTUE UNE ANNEE D'ETUDES A L'ETRANGER EN 2022-2023

Sur demande, vous pouvez conserver les notes des épreuves anticipées de français passées en 2022.

Vous devez joindre la copie du certificat de scolarité à l'étranger et le relevé de notes des épreuves anticipées dans les pièces justificatives après l'enregistrement de votre inscription.

#### 6 EPREUVES D'EPS (DATE DE PASSAGE DES EPREUVES : AVRIL 2024)

Cas	Procédure cyclades et documents médicaux à fournir
Candidat apte	<p>Saisir : « Contrôle ponctuel – Apte » Choix de deux activités parmi : demi-fond / tennis de table / danse</p> <p>Transmettre un certificat médical au Service des Examens et Concours (<b>voir modèle certificat en ANNEXE 1</b>). <b>Le certificat doit être complété par un médecin conseil auprès du Consulat (voir ANNEXE 2)</b>. <i>Conseil : garder une copie par sécurité.</i></p>
Candidat inapte pendant toute l'année (dispense de l'épreuve à l'examen) ou bien candidat qui demande un aménagement	<p>En cas d'inaptitude totale saisir : « Contrôle ponctuel – Inapte » En cas d'inaptitude partielle (demande d'aménagement) saisir « épreuve aménagée (contrôle ponctuel) »</p> <p>Transmettre un certificat médical EPS au Service des Examens et Concours (<b>voir modèle certificat en ANNEXE 1</b>). <b>Le certificat doit d'abord être complété par un médecin conseil auprès du Consulat (voir ANNEXE 2), avant d'être visé par le Médecin de santé scolaire :</b></p> <p><b>Se rendre au service de santé scolaire aux dates et heures suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ lycée Descartes de Rabat <b>le mercredi 29 novembre 2023 entre 16h et 18h ou le mercredi 13 décembre 2023 entre 16h et 18h.</b></li><li><b>ou</b></li><li>▪ lycée Lyautey de Casablanca (site de Beaulieu, entrée rue Aït Ourir) <b><u>uniquement</u> le 7 décembre 2023 entre 8h et 12h</b></li><li><b>ou</b></li><li>▪ lycée Victor Hugo de Marrakech <b>le vendredi 10 novembre 2023 de 10h à 12h ou vendredi 8 décembre 2023 de 10h à 12h.</b></li></ul> <p><b>ATTENTION !</b> LORS DES VISITES AUPRES DES DEUX MEDECINS <b>MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE DOSSIER MEDICAL RECENT ET COMPLET (RADIOS, CERTIFICATS MEDICAUX, ORDONNANCES etc..).</b> <b>Transmettre le certificat médical original visé par les deux médecins au service des examens et concours avec votre dossier.</b> A défaut, vous serez considéré « Apte » et serez convoqué aux épreuves. <i>Conseil : garder une copie par sécurité.</i></p>

**Informations utiles EPS :** voir <http://www.sec-maroc.org> (rubrique Baccalauréat, informations épreuves EPS)

## 02 INFORMATIONS PRATIQUES

### 1 DOCUMENTS

Tous les documents (convocations, décisions d'aménagements d'épreuves, copies et relevé de notes) vous seront transmis exclusivement sur votre espace CYCLADES. Un courriel vous sera alors adressé à l'adresse utilisée pour votre inscription. Vous devez consulter régulièrement cette boîte mail et votre compte CYCLADES.

 **Il est fortement déconseillé de changer d'adresse mail en cours d'année**

### 2 CONVOCATIONS

Les convocations aux différentes épreuves que vous devez passer vous seront adressées dans votre espace CYCLADES.

**Si 2 semaines avant les épreuves vous n'avez pas de convocation, signalez-le à :**

[marion.edouiri@secmaroc.org](mailto:marion.edouiri@secmaroc.org) (Voie générale)  
[clemence.bordier@secmaroc.org](mailto:clemence.bordier@secmaroc.org) (Série STMG)

### 3 CALENDRIER

Le calendrier détaillé de toutes les épreuves n'est pas encore fixé. Le service des examens et concours le mettra en ligne sur son site ultérieurement.

Les dates des épreuve terminales écrites ont été publiées au Bulletin Officiel du 19 octobre 2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo39/MENE2326253N>

## 03 OPERATIONS D'INSCRIPTION

Pour les candidats individuels l'inscription à l'examen du baccalauréat se fait en ligne entre le **08 novembre 2023 à 10h et le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 18h** en cliquant sur le lien ci-dessous (ou en copiant cette adresse dans votre navigateur Mozilla Firefox ou Internet Explorer) :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/>

 **Après la date limite, aucune inscription ne sera acceptée !**

### 1 CREATION DU COMPTE (UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT N'A PAS DE COMPTE)

**Si vous possédez déjà un compte CYCLADES** (ex : candidat qui a passé les épreuves anticipées), connectez-vous et passez à l'étape 3. Afin de conserver les notes obtenues en 2023, vous devez obligatoirement utiliser le compte des années précédentes, y compris si vous étiez scolarisé(e) en établissement ou dans une autre académie.

**Si vous ne possédez pas de compte Cyclades**, cliquez sur « créer un compte ». Remplissez le formulaire. Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance doivent être identiques à votre carte d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves et pour la remise du diplôme en 2023.

 **Une adresse mail ne peut correspondre qu'à un compte et à un candidat.**

**IMPORTANT !**

Notez et enregistrez votre adresse mail et votre mot de passe

### 2 ACTIVATION DU COMPTE

Vous allez recevoir un courriel contenant un lien. En cliquant dessus **dans les 48h**, vous activerez votre compte. Sinon, il faudra recommencer la création du compte.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié », « réinitialisation du mot de passe » et saisissez votre adresse courriel. Vous recevrez un courriel avec un lien pour créer un nouveau mot de passe.

### 3 INSCRIPTION

#### ONGLET INFORMATIONS CANDIDATURE

#### SITUATION A L'INSCRIPTION

<p>Vous étiez en 1ère l'année passée</p>	<p>Vous trouverez votre relevé de notes des épreuves anticipées dans votre compte Cyclades.          Vous devez compléter SI NECESSAIRE votre Profil de candidat en classe de 1<sup>ère</sup> (choix de spécialités faits en première).          Vous devez obligatoirement reporter les choix faits en première, mentionnés sur votre relevé de notes (<i>par exemple si LVA anglais en première, vous devez sélectionner LVA anglais en terminale</i>).</p> <p><b>Attention ! si vous n'avez pas la possibilité de « compléter » votre inscription à partir de vos données de 2023 (vous ne retrouvez pas vos notes par exemple), parce que votre situation a changé (nouvelle installation au Maroc, changement de statut ou autre) veuillez envoyer un mèl avec votre relevé de notes 2023 à :</b>  <a href="mailto:marion.edouiri@secmaroc.org">marion.edouiri@secmaroc.org</a> (baccalauréat général)  <a href="mailto:clemence.bordier@secmaroc.org">clemence.bordier@secmaroc.org</a> (baccalauréat technologique)</p>
<p>Vous vous êtes déjà présenté au baccalauréat général ou technologique et vous avez échoué. Vous pouvez conserver vos notes sous certaines conditions.</p>	<p>Vous avez utilisé le compte de l'année dernière : les conservations de notes possibles sont automatiquement mises dans votre inscription. Si vous souhaitez passer à nouveau une de ces épreuves, vous devez en faire la demande par courrier à joindre à votre dossier d'inscription.</p>
<p>Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou technologique. Vous voulez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.</p>	<p>Vous pouvez demander la dispense d'épreuves par courrier à joindre à votre dossier d'inscription.</p>
<p>Vous avez été scolarisé à l'étranger entre la première et la terminale.</p>	<p>Vous pouvez garder les notes de français et de spécialité non poursuivie de 2022, en joignant à votre dossier d'inscription un justificatif de votre scolarité à l'étranger en 2022/2023 et le relevé de notes de 2022.</p>
<p>Vous avez plus de 20 ans ou vous aurez 20 ans en 2024 et vous voulez passer toutes les épreuves (celles de première et terminale) en 2024</p>	<p>Pas de justificatif à transmettre pour les candidats âgés de plus de 20 ans au 31 décembre 2024 qui passent le baccalauréat pour la première fois : vous pouvez passer les épreuves de première avec les épreuves terminales en 2024. Vous devez vous inscrire aux épreuves terminales (<u>BACCALAUREAT GENERAL et TECHNOLOGIQUE</u>) (et vous serez inscrit aux épreuves de première et de terminales avec cette inscription) (<i>ne pas faire d'inscription aux épreuves anticipées du Baccalauréat</i>).</p>

#### CATEGORIE

Situation	catégorie du candidat
<p>Vous ne suivez pas de cours ou vous suivez des cours par le CNED en classe libre</p>	<p>INDIVIDUEL</p>

#### LE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT

Catégorie du candidat	Etablissement
<p>INDIVIDUEL</p>	<p>Le choix de l'établissement (ou centre d'écrit) correspond à <b>la zone géographique dans laquelle vous souhaitez être convoqué(e)</b>, dans la limite des places disponibles.            par exemple si vous résidez dans la zone de Rabat, vous sélectionnez INDIV RABAT)</p>

✓ **Nouvelle candidature (candidat qui passe toutes les épreuves en 2024) :**

**Qualification présentée**

Dans cet onglet, je choisis le « Baccalauréat général » (je précise mes enseignements de spécialités) ou le « Baccalauréat technologique » (STMG)

**Choix des enseignements :**

Qualification présentée	Série	Choix des enseignements
Baccalauréat général		<p>Compléter le profil de candidat de première : 3 spécialités</p> <p>Compléter le profil de candidat de terminale : 2 spécialités + Langue Vivante A + Langue Vivante B + choix EPS + <i>éventuels enseignements optionnels (facultatif)</i></p>
Baccalauréat Technologique	STMG	<p>Compléter le profil de candidat de première : 3 spécialités</p> <p>Compléter le profil de candidat de terminale : 2 spécialités dont 1 à valoriser + Langue Vivante A + Langue Vivante B + choix EPS + <i>éventuels enseignements optionnels (facultatif)</i></p>

Pour la série STMG, l'ETLV peut être choisie sur la LVA ou la LVB et le choix est limité (soit anglais, soit espagnol).

✓ **Vous avez déjà passé les épreuves anticipées (ou les épreuves anticipées et terminales)**

Qualification présentée	Série	Choix des enseignements
Baccalauréat général		<p>Compléter le profil de candidat de terminale : 2 spécialités + Langue Vivante A + Langue Vivante B + choix EPS + <i>éventuels enseignements optionnels (facultatif)</i></p>
Baccalauréat Technologique	STMG	<p>Compléter le profil de candidat de terminale : 2 spécialités dont 1 à valoriser + Langue Vivante A + Langue Vivante B + choix EPS + <i>éventuels enseignements optionnels (facultatif)</i></p> <p>Sur une des deux épreuves (LVA ou LVB) le candidat s'inscrit en « enseignement technologique en langue vivante étrangère »</p>

Pour la série STMG, l'ETLV peut être choisie sur la LVA ou la LVB et le choix est limité (soit anglais, soit espagnol).

**Informations supplémentaires**

- Durant l'ouverture du service d'inscription Grand Public, toute modification de la candidature est possible par le candidat.
- **Rappel : les épreuves facultatives (*enseignements optionnels*) sont difficiles et demandent une haute technicité. En choisissant l'une d'elles, je peux être convoqué dans un centre d'examen situé loin de chez moi et à mes frais. Les notes obtenues pour les options sont prises en compte pour le résultat du baccalauréat avec un coefficient 2. (y compris les notes inférieures à 10). Toute absence non justifiée d'un candidat à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit est sanctionnée par la note zéro, affectée du coefficient prévu.**

# 04 VÉRIFICATION DES DONNÉES CYCLADES

IL FAUT VÉRIFIER TOUTES LES DONNÉES et CORRIGER LES ERREURS AVANT LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2024

ACADÉMIE DE BORDEAUX - BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE - 2021

N° candidat: 01748308640 MON NOM Mes Prénoms Né(e) le: 01/01/2000 Baccalauréat général

1 - Identification 2 - Informations candidature 3 - Qualification présentée 4 - Informations supplémentaires 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif 7 - N° Inscription

N° candidat 01748308640

Qualification présentée

Qualification présentée Baccalauréat général

Enseignements Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques

Identification du candidat

Civilité MADAME

Nom de famille MON NOM

Nom de naissance

Nom d'usage -  
Nom marital par exemple

Prénoms Mes Prénoms

Date de naissance 01/01/2000

Commune de naissance BORDEAUX

Département, DOM ou COM de naissance 033

Pays de naissance FRANCE (DONT OUTRE-MER)

Nationalité Français

Adresse rue  
33000 BORDEAUX  
FRANCE (DONT OUTRE-MER)

Téléphone personnel mobile

Téléphone personnel -

Adresse mail fabienne.baluto@ac-bordeaux.fr

Situation du candidat

Catégorie socio-professionnelle Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises  
d'un représentant légal

Informations candidature

Catégorie du candidat CNED SCOLAIRE

Votre établissement CNED - CHASSENEUIL (0861288H)

Situation à l'inscription Candidature non initialisée à partir de la candidature de 1ère

Demande d'aménagement(s) d'épreuves au titre du handicap Non

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé Non

Communication des résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations Non

Divers

Zone géographique souhaitée AGEN

Epreuves

Epreuve(s) obligatoire(s)

Epreuves terminales	Inscrit	Ponctuel
T001 - Français écrit	Inscrit	Ponctuel
T002 - Français oral	Inscrit	Ponctuel
T003 - Philosophie	Inscrit	Ponctuel
T004 - Epreuve orale terminale	Inscrit	Ponctuel
T009 - Mathématiques	Inscrit	Ponctuel
T010 - Numérique et sciences informatiques	Inscrit	Ponctuel

Epreuves passées au titre des évaluations communes

I002 - Biologie - écologie	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I013 - Histoire - Géographie	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I014 - Langue vivante A - Allemand	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I015 - Langue vivante B - Anglais	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I016 - Enseignement scientifique	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017 - Education physique et sportive - Contrôle ponctuel - Apte	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017A - EPS première activité sportive - Dens-fond	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017B - EPS seconde activité sportive - Danse	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes

Enseignements optionnels ou Disciplines Non Linguistiques

Evaluation chiffrée des résultats de l'élève en classe de terminale (Livret)	Non Inscrit
L120 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L121 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L122 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L123 - Enseignement optionnel	Non Inscrit

Précédent Suivant Enregistrer Annuler

Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace candidat.

Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissances doivent obligatoirement être identiques à la carte d'identité. Ces données figureront sur le diplôme en 2024.

Oui = si j'ai déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap ou si je fais un dossier de demande.

## Epreuves à passer en 2023/2024 :

- les épreuves terminales
- les épreuves passées au titre du contrôle continu (« évaluations communes »)
- les enseignements facultatifs

si vos notes de français de 2023 ne figurent pas (vous êtes « inscrit » aux épreuves) veuillez contacter la gestionnaire.

En cas d'épreuves terminales passée en 2023 ou avant, les notes égales ou supérieures à 10 sont mentionnées. Si vous souhaitez ne pas conserver cette/ces note/s veuillez contacter la gestionnaire.

Gestionnaire bac général, Mme Edouiri  
Gestionnaire bac STMG, Mme Bordier



En cas d'erreur, je modifie en ligne



Aucune modification ne sera prise en compte après la validation de l'inscription aux épreuves anticipées du Baccalauréat

Mon inscription est vérifiée et exacte, j'enregistre avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Veuillez enregistrer votre récapitulatif d'inscription et l'imprimer.

# 05

## DOSSIER A FAIRE PARVENIR AU SERVICE DES EXAMENS ET CONCOURS

**Envoi de votre dossier par courrier rapide (service Amana conseillé) au Service des Examens avant le 10 décembre 2023**

**NE PAS ENVOYER LE DOSSIER PAR LETTRE RECOMMANDEE**

Prière de préciser au dos de l'enveloppe votre nom, prénom, n° de candidat, Baccalauréat général ou Baccalauréat STMG

Envoi à Service des Examens et Concours – Rue Jaafar Essadik – Lycée Descartes- Agdal - 10 000 Rabat.

**Tous les candidats :**

- Récapitulatif d'inscription Cyclades daté et signé.
- Certificat médical pour l'EPS (**utiliser le certificat médical ANNEXE I**)



**Si vous êtes concerné par une visite médicale au service de santé scolaire veuillez :**

**1/** envoyer **une copie** du certificat médical sans visa du médecin scolaire avant le 10 décembre 2023.

**2/** envoyer par courriel le certificat médical visé par le médecin scolaire (selon planning des rendez-vous précisé en page 2) (*envoi à [marion.edouiri@secmaroc.org](mailto:marion.edouiri@secmaroc.org) (Voie générale) ou à [clemence.bordier@secmaroc.org](mailto:clemence.bordier@secmaroc.org) (Série STMG)*)

**Autres justificatifs à joindre à votre dossier, selon votre situation :**

- Si vous n'avez pas passé les épreuves anticipées ou terminales au Maroc fournir justificatifs d'identité : copie du livret de famille (parents + page du candidat) **et** copie du passeport ou de la carte nationale d'identité
- Si vous n'avez pas passé les épreuves anticipées ou terminales au Maroc fournir justificatif de domicile (du parent ou du candidat) : contrat de bail ou facture d'eau et/ou d'électricité
- Relevé de notes d'une session antérieure si vous avez passé les épreuves anticipées en 2023 dans une autre académie
- Justificatif de séjour à l'étranger en cas d'interruption de scolarité (2022/2023)
- Relevé de notes d'une session antérieure du baccalauréat : vous devez indiquer sur ce document les notes que vous souhaitez conserver (ex : philosophie : 12/20 => **CONSERVATION**)
- Relevé de notes ou diplôme pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général ou technologique
- Candidats demandant la reconduction des mesures d'aménagement d'épreuves accordées en 2023 : copie de la décision avec mention manuscrite « demande de reconduction pour 2024 + signature »

# 06 PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION DE L'EXAMEN

**Si votre dossier de demande d'inscription est conforme, une facture pour la participation aux frais d'examen vous sera transmise par le service des examens et concours, par courriel, en janvier 2024.** Cette participation est fixée à 2.500 dirhams pour les candidats individuels et CNED libres.

L'information concernant les modalités de paiement sera transmise courant janvier **2024** lors de l'envoi de la facture.

**DATE LIMITE DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'EXAMEN : le 15 février 2024.**



Vous trouverez aux liens suivants les informations sur les programmes et les épreuves à subir ainsi que leurs modalités :

- Les programmes du lycée général et technologique : <https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique>
- Des ressources pédagogiques : <https://eduscol.education.fr/92/j-enseigne-au-lycee-generaltechnologique>
- Les épreuves du Baccalauréat général et du Baccalauréat technologique : <https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general>
- Candidats individuels au baccalauréat – informations sur les évaluations ponctuelles et terminales devant être passées : <https://eduscol.education.fr/2343/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique>
- Grand Oral : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral> (page en cours d'actualisation)



**CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EPS**  
(pour tous les candidats individuels, CNED et les élèves des établissements privés hors contrat)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ Docteur en médecine certifiée, après  
avoir examiné M, Mme \_\_\_\_\_ que :

le candidat est **APTE** et ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités sportives choisies pour le Baccalauréat E.P.S. – session 2024 : **(cocher 2 cases)**

- Demi-fond (800m)
- Tennis de Table
- Danse

Le candidat présente une contre-indication à la pratique des activités sportives et nécessite un **AMENAGEMENT** pour le Baccalauréat E.P.S.  
Proposition du médecin (choix d'une seule épreuve) :

- |                      |                          |                    |                          |
|----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| 1) Marche athlétique | <input type="checkbox"/> | 3) Stretching      | <input type="checkbox"/> |
| 2) Danse             | <input type="checkbox"/> | 4) Tennis de Table | <input type="checkbox"/> |

**IMPORTANT**

**Le candidat qui demande un aménagement d'épreuves ou une « inaptitude » à l'épreuve est convoqué au service de santé scolaire :**

- du Lycée Descartes de Rabat, mercredi 29 novembre 2023 de 16h à 18h **ou** mercredi 13 décembre 2023 de 16h à 18h
- du Lycée Lyautey (Site de Beaulieu, Entrée rue Ait Ourir) de Casablanca, **uniquement** le jeudi 7 décembre 2023 de 8h à 12h
- du Lycée Victor Hugo de Marrakech, vendredi 10 novembre 2023 à 10h **ou** vendredi 8 décembre 2023 à 10h

Le candidat doit se munir du **dossier médical récent et complet de son médecin traitant**. Un certificat médical seul ne sera pas pris en compte.

Les professeurs d'EPS, responsables des épreuves ponctuelles, proposeront le cas échéant, une épreuve adaptée en concertation avec le médecin de la santé scolaire (sauf pour les cas exceptionnels d'extrême gravité où le candidat sera déclaré « dispensé » de l'épreuve).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_

Cachet et signature du Médecin agréé par le consulat

Signature du candidat

**MEDECINS CONSEILS AUPRES DES CONSULATS DE FRANCE AU MAROC**

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE RABAT**

**Docteur HDA-PEQUEUX Geneviève**

Avenue Hassan II Résidence Mamounia,  
entrée A, appt 5 - **RABAT**  
Tél : 05 37 73 56 71

**Docteur LAMOURI Faïçal**

Angle avenue Ennakil /rue Attoute  
Secteur 10 Hay Riad - **RABAT**  
05 37 71 24 42

**Docteur TAIMI Abdellilah**

29 bis rue jabal Toubkal  
App. 1 Résidence Ramar2 Agdal – **RABAT**  
Tél : 05 37 68 11 80

**Docteur ARNAUD Christine**

172 angle Avenue Mohamed DIOURI  
Rue Salmane El Farissi – **KENITRA**  
Tél : 05 37 37 89 41

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE TANGER-TETOUAN**

**Docteur GUAZZI Yohan**

1 rue 6 Jabal Tarek – Branes Narjiss - TANGER  
Tél : 05 39 42 77 77

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE CASABLANCA**

**Docteur GUIDON Alain**

4, rue Jean Jaurès - **CASABLANCA**  
Tél : 05 22 26 71 53

**Docteur LACROIX BENSAID Anne**

645 rue Goulmima - **CASABLANCA**  
Tél : 05 22 29 91 23

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE MARRAKECH**

**Docteur REITZER Frédéric**

Angle Av. Mohamed V et Moulay Hassan,  
Imm. Berdaï, Entrée B 2<sup>ème</sup> étage - **MARRAKECH**  
Tél : 05 24 43 95 62 ou 06 61 17 38 03

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE DE FES**

**Docteur BENNIS Saïd**

Cité Mimosas Villa n°89 - **FES**  
Tél : 05 35 94 40 02 ou 06 61 17 43 84

**Docteur BURG Annie**

Route de Sefrou km 5,5  
Lot Ben Abdallah - **FES**  
Tél : 05 35 65 06 47

**Docteur BOUGHALEB Nathalie**

1 rue Mouahidine (av. des Far, au-dessus de  
la pharmacie de Paris) - **MEKNES**  
Tél : 05 35 52 03 75 ou 06 65 47 82 44

**Docteur HORMI Mohammed**

9 rue Ibn Khaldoun Angle Ben Abdallah - **Oujda**  
Tél : 05 36 70 30 00 ou 06 61 19 82 58

**CIRCONSCRIPTION CONSULAIRE D'AGADIR**

**Docteur OUAZZANI TOUHAMI Ahmed**

8 rue 411 – Ennahda - **AGADIR**  
Tél : 05 28 82 39 95

**Docteur FOUISSI Abderrahim**

Av. Omar El Khattab, 131 – Les Amicales – **AGADIR**  
Tél : 05 28 22 86 39